

bioactualités

9/08

LE MAGAZINE DU MOUVEMENT BIO

NOVEMBRE



L'obligation de vacciner commence-t-elle à chanceler? Page 4

Des marchés bio hauts en couleur Page 10

Fourrages grossiers: marché, règles et astuces Page 13

Les champions de la nature. Mois de novembre.

«Nous dansions avec un démon invisible.»

Notre première rencontre a été extraordinaire. Le soleil printanier me réchauffait, moi et mes milliers de consœurs du champ de blé. Nous sentions nos racines entremêlées. Nous nous sentions grandir, nous rapprocher du ciel. Et puis, il est arrivé par surprise. Notre ami invisible. Et nous avons dansé avec lui pour la première fois. Nos tiges ployaient sur un même rythme. Souples et agiles, nos mouvements suivaient sa mélodie mugissante. Cela a duré tout l'après-midi. Un superbe après-midi de printemps. Et soudain, il a disparu, notre magnifique danseur invisible.

Mais il est revenu. Juste avant notre floraison, en mai. Toujours par surprise. Il était encore plus vif et débordant d'énergie. La danse que nous avons alors entamée avec notre ami invisible était sans aucun doute d'un genre tout à fait nouveau. Plus endiablée, sauvage... téméraire. Nous nous amusions comme de petites folles. Mais aussi soudainement disparu. Le calme de notre champ de blé est presque inquiétant.

Un jour pourtant, il était de retour. Dès le premier contact, comme un avertissement, un frémissement a parcouru nos milliers de tiges et nos épis chargés de grains presque mûrs. Nous savions qu'il avait l'intention de faire étalage de sa force. Et

c'est parti! Plus question de jouer. Il s'agissait de lutter. Notre danseur invisible s'était tout à coup mué en démon. Il nous plaquait au sol, sans relâche. Il nous voyait nous relever à chaque fois, se calmait, et repartait à l'attaque plus sauvagement encore. Mais nous relevions toujours nos épis. Nous étions plus fortes que lui. Il a fini par lâcher prise. Jusqu'à maintenant.

Nous sommes reconnaissantes envers notre paysan bio qui a pris soin de nous. Sans produit chimique. Comme ça, nous sommes restées en bonne santé et robustes. Jusqu'à ce que nous soyons moissonnées en août. Et nos grains de blé bio ont servi à faire plein de bonnes choses bio, notamment du pain bio. Du pain au vrai goût de pain. À base de blé bio – aussi bon que le pain à l'avoine bio ou à l'orge bio, à l'épeautre bio ou au seigle bio. Des céréales de qualité bio suisse. Venez faire un tour dans une authentique ferme bio suisse. Une ferme avec le label Bourgeon, où tout est entièrement biologique. Du fourrage aux engrais et des semences aux récoltes. À cent pour cent. Sans réserve. Ou rendez-vous sur le site www.bio-suisse.ch



Vaccination obligatoire: Crainte et confiance

Les épizooties et les épidémies font peur. La discussion sur la campagne 2009 de vaccination obligatoire contre la maladie de la langue bleue doit tenir compte de ce fait. Moins une maladie qui fait son apparition chez nous est connue, plus les craintes sont fortes et plus le désir de tout faire pour l'éradiquer est urgent. On peut toujours ensuite évaluer à posteriori qu'on n'a pas mis l'accent sur les bons aspects et qu'on a fait de l'excès de zèle, comme

par exemple dans le cas du confinement des volailles à cause de la grippe aviaire. Les mesures de police des épizooties doivent pourtant être ordonnées au moment de l'apparition d'une maladie contagieuse, on ne peut pas tout d'abord attendre deux ans pour amasser des

expériences. Impossible donc d'exclure toute erreur décisionnelle. Et à part leurs fonctions vétérinaires, les mesures de ce type jouent aussi toujours le rôle de pilule tranquillisante. Elles ne luttent pas seulement contre l'épizootie mais aussi contre la peur qu'elle suscite.

Sous la pression de certaines organisations agricoles, l'Office vétérinaire fédéral a en un temps record trouvé suffisamment de vaccin et rendu obligatoire la vaccination contre la maladie de la langue bleue. Il faut maintenant se demander si on n'a pas agi de manière précipitée – surtout quand on voit que chaque canton peut agir différemment. Et il semble, d'après les expériences faites en Allemagne et en France, que la maladie soit moins dangereuse que ce qu'on craignait.

Aussi bien en médecine vétérinaire qu'humaine, les discussions deviennent vite émotionnelles quand il s'agit de vaccinations. L'Office fédéral de la santé publique n'a pas le pouvoir d'imposer une vaccination contre la grippe, la rougeole, les oreillons ou la rubéole, mais il le réclame toujours plus clairement. Là aussi, il y a des opposants qui argumentent tout aussi émotionnellement que les partisans des vaccinations. Le jugement de chacun est ici empreint de son attitude fondamentale à l'égard de la vie, de son rapport intime avec la peur et la confiance. La Confédération ne devrait donc prendre des mesures de contrainte qu'en cas d'extrême urgence.

A. Schädeli

Alfred Schädeli

bioactualités



7



9



10



16

PRODUCTION

4 Résistance contre la vaccination obligatoire

La résistance des paysans bio contre le programme obligatoire de vaccination contre la langue bleue s'organise autour de Matthias von Euw, un paysan bio du canton de Thurgovie.

ÉCOLOGIE

7 Le bio, c'est top pour les biotopes!

Les paysans bio installent nettement plus d'éléments écologiques sur leurs terres que leurs homologues conventionnels en PER.

8 L'agriculture biologique et la protection de la nature forment un beau couple

L'agriculture biologique est une bonne base pour la protection de la nature, mais les compensations écologiques peuvent être améliorées dans de nombreuses fermes.

TOUR D'HORIZON

10 L'automne Bourgeon d'ouest en est

Rétrospective haute en couleur sur les marchés bio qui ont enchanté nos yeux et nos papilles cet automne.

MARCHÉ

12 Fourrages grossiers Bourgeon: Un marché en cours de développement

Le nombre de marchands de fourrages grossiers sous licence Bourgeon augmente. Il manque toujours de produits à base de maïs.

CONSEILS

13 Fourrages grossiers et stabulations entravées

La rubrique «Conseils» se penche elle aussi sur la question des fourrages grossiers.

RUBRIQUES

- 6 Impressum
- 13 Conseils
- 15 Consommation
- 16 Brèves
- 18 Agenda
- 18 Petites annonces
- 19 Le dernier mot

Photo de couverture: Matthias von Euw, Paysan bio à Braunau TG.

Photo: Ulrich Frei

Des paysans bio minent la campagne de vaccination

Un paysan bio thurgovien a refusé de faire vacciner ses bêtes contre la maladie de la langue bleue. Il n'encourra cependant sans doute pas de sanctions car le vétérinaire cantonal thurgovien se montre très compréhensif à l'égard des contrevenants, mais d'autres cantons exigent plus de discipline.

On nage en plein arbitraire étatique», commente Matthias von Euw à propos de la vaccination obligatoire contre la maladie de la langue bleue. Ce paysan bio de Hittingen en Thurgovie souligne ses mots énergiques en montrant le tas de documents qu'il a rassemblés au sujet de cette maladie. Il est convaincu qu'«il n'y a aucune épizootie à combattre» vu que, selon une étude du Land allemand de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, à peine 10 000 sujets sur 93 000 animaux déclarés positifs (c.-à-d. qui avaient le virus de la maladie de la langue bleue) sont tombés malades. Seules 725 bêtes sont mortes ou ont dû être abattues, ce qui ne représente que 0,8 % des animaux malades. La preuve scientifique de l'existence d'une épizootie n'est donc selon lui pas clairement appor-

«Il n'y a pas d'épizootie. Une étude allemande a constaté que seulement 0,8 % des bêtes malades sont mortes ou ont dû être abattues.»

Matthias von Euw, paysan bio

tée, et il affirme aussi que les effets secondaires et résiduels de la vaccination ne sont pas connus.

Les opposants à la vaccination obligatoire se sont organisés et discutent de leurs expériences et de leurs craintes sur divers forums internet. Et aussi quelquefois passionnément des critères qui doivent être

réunis pour qu'on puisse parler d'épizootie. Ou encore de savoir si la maladie de la langue bleue est vraiment une épizootie. Un de ces forums se trouve sur www.bioactualites.ch (cf. encadré).

En Suisse, la langue bleue est apparue pour la première fois à fin octobre 2007 dans le canton de Bâle-Ville. Depuis lors, une soixantaine d'ovins, de caprins et de bovins malades provenant surtout de la moitié ouest du pays ont été annoncés à l'Office vétérinaire fédéral (OVF), dont quatorze avant le début de la campagne obligation de vaccination.

Von Euw ne veut pas vacciner

D'une part parce qu'il trouve que ça n'a aucun sens, et d'autre part parce qu'il trouve ça trop dangereux, von Euw refuse de faire vacciner ses sept vaches, ses quatre génisses et ses cinq veaux: «Nous avons affaire à un vaccin qu'on ne devrait pas utiliser de manière généralisée.» Il faudrait d'abord établir qu'il s'agit réellement d'une épizootie, et il veut aussi avoir la garantie que la vaccination est efficace contre la maladie, ne provoque pas d'effets secondaires et ne cause aucun dommage aux consommateurs.

On peut par exemple lire sur des emballages qu'il vaut mieux tester le vaccin sur quelques bêtes avant de généraliser la vaccination. Et plus loin, noir sur blanc, que le vaccin n'a pas été testé. Et que la durée de l'immunité doit elle aussi encore être vérifiée. Ce sont des faits qui intriguent – pour ne pas dire plus – von Euw: «Dans cette affaire, toutes les conclusions sont basées sur des hypothèses.» Une chose est pourtant claire: toutes les réactions nocives des animaux à la vaccination doivent être annoncées au vétérinaire.

Une base légale plutôt mince

Paul Witzig, le vétérinaire cantonal thurgovien, admet que les questions de von Euw ne sont pas injustifiées. Il faudra du temps pour les clarifier exactement et y répondre correctement. L'OVF a recommandé à Witzig de placer sous sur-

veillance les exploitations agricoles qui se rebellent et refusent la vaccination, mais il ne le fait pas car le Canton de Thurgovie et lui-même traitent avec mansuétude les contrevenants à l'obligation de vacciner. Avec plus de mansuétude que d'autres cantons, car ce vétérinaire cantonal doute que l'application stricte apporte quoi que ce soit. L'OVF aimerait en outre qu'une

On peut par exemple lire sur des emballages qu'il vaut mieux tester le vaccin sur quelques bêtes avant de généraliser la vaccination.

plainte soit déposée contre les antivaccinations irréductibles, ce qui déboucherait sur une amende. Witzig coupe court et affirme de façon lapidaire: «Cela lui reviendrait probablement moins cher que de faire vacciner ses bêtes.»

D'après la loi sur les épizooties, le vétérinaire cantonal pourrait même mettre à ban le cheptel de von Euw, ce qui signifierait que les bêtes seraient interdites de transport et qu'elles ne pourraient plus quitter la ferme que pour être abattues. «Je ne pense pas qu'une telle mesure soit justifiée», dit pourtant Witzig. Et en effet: la question se règlera d'elle-même si un éventuel acheteur exige le certificat de vaccination. Sans compter que la base légale qui permettrait de ramener les contrevenants à la raison par la manière forte est plutôt mince.

Quand les premiers diagnostics de maladie de la langue bleue ont été établis l'année passée sur des bovins, le choc fut rude. Éleveurs, vétérinaires et autorités exigèrent que quelque chose soit fait pour protéger les animaux et pour éliminer la maladie. Oui, mais quoi? À partir de là, l'OVF a fait surgir de terre un programme de vaccination obligatoire qu'une procédure d'urgence a fait entrer en vigueur à peine quelques mois après le premier cas. Nombreux sont ceux qui pensent

La maladie de la langue bleue sur www.bioactualites.ch

Un dossier très complet sur la maladie de la langue bleue se trouve sur le site internet www.bioactualites.ch. Les spécialistes du FiBL y répondent aux principales questions sur cette maladie en fonction des connaissances les plus récentes, et il y a même un forum de discussion.

als

que c'était précipité. Cette action se base en effet sur un vaccin qui était non seulement rare mais encore en cours d'homologation. Et les conditions cadres de la contrainte ne sont même pas encore clarifiées. Par exemple, personne ne sait dans quel délai les éleveurs doivent procéder à la vaccination pour ne pas être considérés comme contrevenants.

Pour couronner le tout, les instances compétentes ont voulu rajouter au programme de vaccination un devoir d'enregistrement: les vétérinaires ont reçu l'ordre d'enregistrer comme telles les bêtes vaccinées dans la banque de donnée sur le transport des animaux BDTA, ce qui a épouvantablement surmené tant les vétérinaires que la banque de données.

Witzig plaide donc pour une vaccination volontaire: «La Confédération devrait rendre la vaccination possible, pas l'imposer.» Et le fait que la Suisse vaccine ou non l'ensemble de son bétail n'aura de toute façon qu'une influence très limitée sur le reste de l'Europe – tout d'abord parce que tous les pays qui nous entourent n'ont pas rendu la vaccination obligatoire. Elle est par exemple facultative en France, où on a tout de même recensé cette année un peu plus de 19 000 bêtes malades. Selon Witzig, le seul argument qui plaide

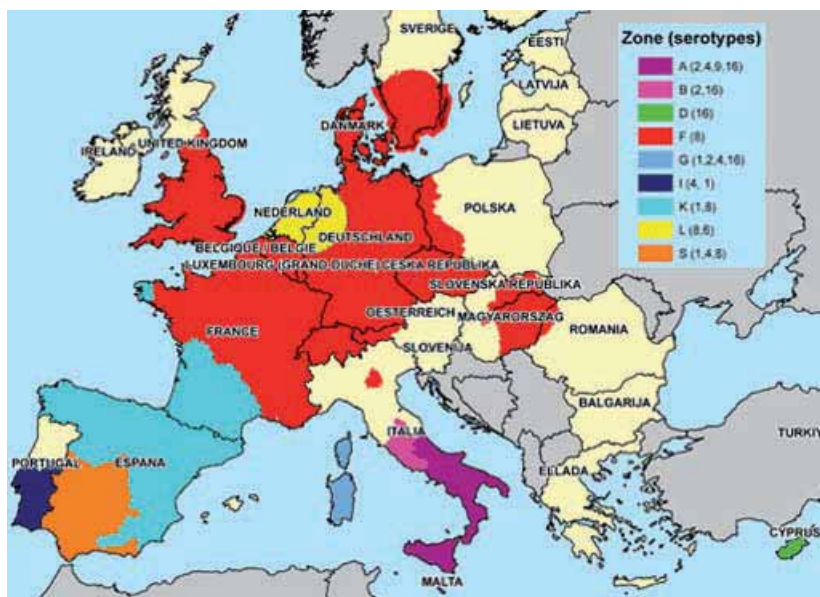
«La Confédération devrait rendre la vaccination possible, pas l'imposer.»

Paul Witzig, vétérinaire cantonal TG

en faveur de l'obligation, c'est que la maladie mettra plus de temps à disparaître si la vaccination n'est pas généralisée.

Vaccination volontaire ou obligatoire

Matthias von Euw aimerait lui aussi obtenir que la vaccination devienne facultative, mais il lui importe tout d'abord d'être mieux informé sur les vaccins et leurs possibles effets secondaires – ou sur les possibilités d'exclure tout effet secondaire. Pour démarrer une campagne obligatoire de vaccination de grande envergure, la Confédération doit selon lui bien connaître les effets de la vaccination, ce qui n'est pas le cas actuellement. Von Euw se formalise aussi du fait que la Confédération ne soit pas prête à assumer une responsabilité illimitée pour tous les dommages consécutifs causés aux animaux ou aux consommateurs. Donc il



Zones touchées par la maladie de la langue bleue à fin octobre 2008. Les couleurs désignent la propagation des différents sérotypes du virus. En jaune très clair, les régions de l'UE où la maladie n'est pas encore apparue. Source: BMELV

refuse la vaccination. Ayant commencé à les collectionner, il a de nombreuses histoires d'effets secondaires à raconter. Il dit recevoir chaque jour de nombreux appels d'éleveurs angoissés, ce qui a débouché sur la création d'un réseau, et il est en contact régulier avec une douzaine de sympathisants de toute la Suisse allemande.

L'un d'entre eux est Cäsar Bürgi, de Seehof dans le Jura bernois, qui s'est engagé au sein de la Commission technique viande (CTV) de Bio Suisse pour que le Bourgeon adopte une attitude plus critique. La CTV exige que le Comité s'engage pour que la vaccination soit facultative à partir de 2009. «Je ne peux pas assumer la responsabilité d'une telle campagne de vaccination, ni envers nos animaux ni envers nos clients qui font confiance à nos produits», dit Bürgi. «Si la Confédération ne peut pas en assumer la responsabilité, seule une campagne volontaire de vaccination peut se justifier.»

Et von Euw d'appuyer: «Le paysan devra pouvoir se tenir debout devant les consommateurs. Or ils veulent en savoir toujours plus sur ce qu'ils ont dans leur assiette.» Le fait que cette obligation impose de tester les vaccins sur les animaux et donc en dernier recours sur les consommateurs le met en rogne: «Tout de même, on bricole avec des poisons comme le mercure, l'alumine et la saponine, et comme d'habitude sans savoir où on va ni quelles seront les conséquences.»

Éviter les profiteurs

Matthias von Euw exige de «son» vétérinaire cantonal Paul Witzig qu'il assume

la responsabilité de tous les dommages consécutifs. «Je ne vaccinerai pas mes bêtes tant que je n'ai pas ça par écrit», assure-t-il. «Il n'y a aucune base légale pour le faire», oppose Witzig, qui personnellement n'a pas de doutes sur l'efficacité du vaccin et a vacciné ses propres moutons. Ce qui

«Je ne peux pas assumer la responsabilité d'une telle campagne de vaccination, ni envers nos animaux ni envers nos clients.»

Cäsar Bürgi, paysan bio

ne lui plaît pas, c'est le fait d'imposer cette obligation. L'État retire aux paysans leur responsabilité personnelle – qu'il trouve importante – tout en réclamant à tout propos qu'ils sachent en faire preuve. «Je n'entreprendrai rien dans le cas de von Euw», affirme donc Witzig. Il pense néanmoins que les contrevenants ne doivent pas retirer d'avantage financier de leur refus et qu'ils doivent verser une contribution à la campagne de vaccination.

Le canton de Thurgovie a donc augmenté les contributions des éleveurs pour que tous paient leur part même s'ils ne font pas vacciner leurs bêtes. Il en ressort que cette répartition des coûts sur tous les éleveurs, y compris ceux qui ne veulent pas vacciner, est la seule mesure que Witzig veut faire appliquer.

«L'OVF connaît mon opinion», dit le Thurgovien, qui sait cependant aussi que les idées au sujet du traitement à réserver

aux contrevenants varient beaucoup d'un canton l'autre. C'est ainsi que l'office vétérinaire des deux Appenzell a fait preuve de sévérité et a intenté une procédure pénale – tandis qu'en Thurgovie on se demande s'il est vraiment du devoir de l'État de poursuivre les éleveurs qui ne veulent pas protéger leurs animaux.

Taux de cellules et avortements

Des nouvelles concernant des paysans qui disent avoir observé des avortements et des augmentations des taux de cellules dans le lait suite à la vaccination parviennent aux activistes qui entourent von Euw. Tout le monde est cependant bien conscient que la causalité de ces cas isolés est quasiment impossible à établir. La rédaction du bio actualités a aussi reçu plusieurs annonces de ce type. Une paysanne bio du canton de Berne rapporte qu'elle n'avait de toute sa carrière encore jamais eu un seul avortement dans sa petite ferme, mais soudain – juste après la vaccination – deux d'un coup. Cela peut-il être dû au hasard? Bien possible, car, toujours dans le canton de Berne, un opposant à la vaccination a eu trois avortements à déplorer cette année.

IMPRESSUM

bioactualités



17^{ème} année
Parution 10 fois par an (vers le 15 du mois, sauf en janvier et en août)
Tirage 762 exemplaires français, 7625 exemplaires allemands (certifié WEMF)
Abonnements annuels résiliables pour fin décembre
Distribution Aux exploitations agricoles et aux entreprises sous licence BIO SUISSE
abonnements Fr. 49.–, étranger Fr. 56.–
Éditeurs FiBL Institut de recherche de l'agriculture biologique, Ackerstrasse, Postfach, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 72, Fax +41 (0)62 865 72 73, www.fibl.org
BIO SUISSE (Association Suisse des organisations d'agriculture biologique) Margarethenstrasse 87, 4053 Bâle, Tél. +41 (0)61 385 96 10, Fax +41 (0)61 385 96 11, www.bio-suisse.ch
Rédaction Alfred Schädli, Markus Bär, Thomas Alföldi (FiBL); Jacqueline Forster, Christian Voegeli (Bio Suisse); Manuel Perret (Suisse romande); bioactualites@fibl.org
Traduction Manuel Perret, 1412 Ursins
Maquette Claudia Kirchgraber
Impression Brogle Druck AG, Postfach, 5073 Gipf-Oberfrick
Publicité Erika Bayer, FiBL, Postfach, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 00, Fax +41 (0)62 865 72 73, courriel erika.bayer@fibl.org

S'il avait vacciné ses bêtes, il les aurait très vraisemblablement attribués à la vaccination.

Witzig accorde peu de crédit au soupçon largement répandu que la vaccination contre la maladie de la langue bleue provoque des dommages consécutifs importants. Il y a toujours eu ici ou là des flambées d'avortements. Il comprend bien entendu la détresse des paysannes et des paysans concernés, mais il se demande en même temps pourquoi, vu le nombre de causes possibles, les avortements ne débouchent pas plus souvent sur des examens. Et de commenter sobrement aussi les augmentations de taux de cellules dans le lait: «Vingt pour-cent des mamelles sont malades – c'est regrettable, mais c'était déjà comme ça quand j'ai commencé comme vétérinaire.»

Les deux grandes fédérations suisses d'élevage, celle de la Brune et celle de la Tachetée rouge, ont comparé les taux de cellules de tous les échantillons de lait de l'été 2008 avec ceux de la même période de l'année passée, et elles n'ont trouvé aucune différence. «Mais cette comparaison ne peut pas exclure des réactions individuelles au vaccin», relativise Jürg Moll, le vice-directeur de la Fédération d'élevage de la race Brune, qui précise cependant que «s'il y avait eu un problème généralisé, nous l'aurions décelé.»

«On bricole avec des poisons comme le mercure, l'alumine et la saponine – sans savoir où on va ni quelles seront les conséquences.» Matthias von Euw

À ce jour, un million et demi d'animaux ont été vaccinés dans toute la Suisse, affirme Cathy Maret de l'OVF. Cela représente 80 pour-cent des ovins, caprins et bovins suisses, mais aussi le seuil à partir duquel la maladie peut être affaiblie. Or l'OVF n'a reçu jusqu'ici que 120 annonces de dommages censés avoir été provoqués par la vaccination. «De nombreux cas peuvent être exclus à cause de la date de la vaccination», dit Maret. Une première analyse montre que le vaccin ne provoque pas d'effets secondaires généralisés. «Nous continuerons cependant d'étudier chaque cas annoncé», souligne-t-elle.

Les avortements font malheureusement partie de la production animale, fait remarquer Maret: on en recense environ 15 000 par année. L'OVF n'a constaté aucune accélération du phénomène depuis le

début des vaccinations. Tous les cas annoncés seront cependant examinés avant le démarrage de la deuxième campagne de vaccination. Elle le sait d'expérience: «Les vaccination font peur.» Les éventuels effets secondaires du vaccin sont censés apparaître dans les 72 heures, mais les vérifications de l'OVF couvrent néanmoins une période de 2 semaines.

«Je ne vaccinerai pas mes bêtes tant que l'État ne me garantit pas par écrit qu'il assumera la responsabilité de tous les dommages consécutifs.»

Matthias von Euw

À quel point la maladie est-elle dangereuse?

La question de la dangerosité du virus, posée d'entrée de jeu par von Euw sur la base des chiffres allemands, n'a pas encore reçu de réponse. La majorité des animaux porteurs du virus ne tombent apparemment pas malades. Cela signifie qu'ils ont formé des anticorps capable de maîtriser l'attaque virale. Maret confirme que la maladie de la langue bleue n'est pas une épizootie hautement contagieuse, mais elle affirme que seule une action coordonnée peut être efficace contre elle. Les dommages économiques ne seraient en outre pas acceptables, ce qui explique que l'OVF ait prononcé l'obligation de vacciner. «La grande majorité des paysans est satisfaite de cette réglementation», constate encore Maret.

L'excitation n'est de loin pas retombée à la fin de l'été, lorsque les jeunes bovins de nombreux éleveurs romands sont revenus au pays – porteurs du virus mais pas malades, donc naturellement vaccinés – après avoir passé l'été dans le Jura français. C'est sur cette immunisation naturelle que la fédération bavaroise d'agriculture biologique Biokreis, qui compte 700 membres, base son exigence de la facultativité de la vaccination. «Les bovins déjà immunisés reçoivent par la vaccination des produits chimiques dont ils n'ont en fait plus du tout besoin», dit son directeur Sepp Brunnhauer. «La décision de la vaccination devrait en fait relever de la responsabilité décisionnelle de chaque agriculteur.»

Ulrich Frei, Alfred Schädli



Ⓐ Ⓑ
Ⓒ Ⓓ



- Ⓐ Les éléments richement fleuris améliorent les bases alimentaires de nombreuses espèces d'insectes: un gazé suce le nectar d'une campanule. Ⓑ Après les récoltes, les jachères fleuries offrent en automne des abris importants pour les coléoptères, les sauterelles, les petits mammifères et plein d'autres bestioles. Ⓒ De nombreuses bestioles hivernent dans les bandes de jachères ou d'herbes sèches. Ⓓ Les araignées tisserandes, comme ici cette épeire fasciée, survivent plus facilement quand les prairies sont fauchées tard.

Photos: Lukas Pfiffner

Le bio, c'est top pour les biotopes

Les paysans bio protègent la biodiversité en accordant beaucoup d'espace aux biotopes riches en espèces. Telle est la conclusion d'une récente étude menée par le FiBL et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Dans les fermes bio, les surfaces de compensation écologique représentent au total 22 pour-cent, nettement plus que les 13 pour-cent des exploitations (conventionnelles) PER.

L'agriculture biologique contribue nettement plus que la moyenne à la biodiversité des surfaces agricoles. C'est ce que montre une comparaison statistique des taux de réalisation dans les deux systèmes, basée sur les chiffres nationaux de la banque de données AGIS pour 2005, qui a révélé que la fréquence de mise en œuvre de mesures écologiques est en moyenne supérieure de 68 % dans les fermes bio, et que les surfaces écologiques représentaient 22 % pour les exploitations bio contre 13 % pour les PER. C'est pour les «prairies extensives», les «prairies peu intensives» et les «haies» que les différences les plus grandes ont été constatées. Les «jachères tournantes et jachères florales» sont par contre plus fréquentes dans les exploitations PER.

La clé du succès: plus de surfaces écologiques et cultures moins intensives

Le taux généralement supérieur de mise en œuvre des mesures écologiques indique que les fermes bio fournissent davantage de prestations de biodiversité. Les surfaces de compensation écologique contiennent en effet des espèces plus nombreuses et plus exigeantes que les cultures intensives. Cette constatation est valable pour tous les types de surfaces de compensation écologique et tous les groupes d'organismes comme les papillons diurnes, les sauterelles, les coléoptères, les araignées et les oiseaux nicheurs. Combinée au système agricole moins intensif de l'agriculture biologique, l'augmentation des surfaces naturelles favorise considérablement la flore et la faune des terres cultivées – ce dont peuvent même profiter des espèces menacées.

Ces dernières années, des études à l'échelon national ont analysé les motifs qui poussent les agriculteurs à prendre des mesures environnementales sur

leurs terres. Il en est ressorti que l'âge et la formation des agriculteurs, mais aussi la grandeur de leurs domaines agricoles, influencent fortement ces décisions. Les possibilités d'intégrer les mesures écologiques dans le déroulement du travail ainsi que les conditions naturelles locales sont aussi des facteurs importants. L'étude suisse en question a aussi pu démontrer encore une chose: les éléments écologiques représentent en moyenne 19 % des surfaces des fermes bio en plaine et dans la zone des collines et 24 % en zone de montagne, tandis que ces valeurs sont respectivement 11, 13 et 16 % pour les exploitations PER.

Outre des réflexions économiques et agronomiques, l'intérêt personnel des agriculteurs pour la protection de la nature exerce certainement lui aussi un effet positif. Les biotopes des fermes bio sont apparemment souvent favorisés par la reconversion parce que cette étape exige de toute façon un profond bouleversement dans l'organisation des fermes.

Résumé: Alfred Schädeli

* Cf. le magazine «Agrarforschung», oct. 2008: Christian Schader, Lukas Pfiffner, Matthias Stolze (FiBL) et Christian Schlatter (OFEV). Umsetzung von Ökomassnahmen auf Bio- und ÖLN-Betrieben.

L'agriculture biologique et la protection de la nature forment un beau couple

Le bio tout seul ne suffit pas à maintenir à long terme un niveau suffisant de biodiversité. De nombreuses bestioles vivent ou hivernent en effet dans les surfaces écologiques non cultivées et pas dans les champs bio. Le projet du FiBL «Agriculture biologique respectueuse de la faune sauvage» regarde dans plusieurs fermes ce qui s'y passe exactement du point de vue de la protection de la nature, où se trouvent les potentiels d'amélioration et comment les fermes bio peuvent aussi en retirer un bénéfice financier.

Cultiver selon les principes de l'agriculture biologique devrait pourtant suffire comme mesure de protection de la nature: Cette opinion est très répandue, et pas seulement chez les profanes. Et pourtant, faire du bio ne suffit pas pour protéger à long terme la nature et la biodiversité. Il est par contre vrai que les fermes bio offrent de bonnes conditions de base pour conserver et favoriser la biodiversité et les biotopes. La diversification des rotations des cultures et le renoncement aux herbicides et aux produits phytosanitaires de synthèse favorisent la biodiversité, mais, pour favoriser les meilleures mesures de protection de la nature, le FiBL a démarré l'année passée le projet «Agriculture biologique respectueuse de la faune sauvage».

«Nous avons étudié la proportion de surfaces de compensation écologique dans les fermes suisses bio et non bio sur la base des chiffres de la Confédération», explique Lukas Pfiffner du FiBL (cf. aussi page précédente), «et il en ressort que la fréquence des éléments écologiques est en moyenne supérieure de deux tiers dans les fermes bio que dans les autres.» Lukas Pfiffner dirige ce projet qui étudie la protection de la nature dans les fermes bio de quatre régions de Suisse et qui montre comment elles peuvent favoriser activement la diversification de la flore et de la faune.

Aussi simple qu'efficace

En plus de la mise en place de haies, de lisières, de jachères florales et autres prairies riches en espèces, il est aussi important de ménager la faune des parcelles cultivées. Par exemple, ne plus passer la herse étrille après la mi-avril permet de protéger les oiseaux qui nichent au sol et leurs couvées. L'entretien adéquat des

prairies est un autre exemple: laisser des chaumes d'environ 10 centimètres permet aux grenouilles, lézards et autres orvets d'avoir une chance de survivre, et échelonner la fauche des prairies riches en espèces et laisser des bandes de vieilles herbes offre en outre aux petites bestioles des abris bienvenus d'où elles peuvent ensuite recoloniser la prairie.

Ces exemples montrent que protéger intelligemment la nature ne donne pas forcément plus de travail. Et si c'est quand même le cas, il y a toujours moyen de trouver des solutions: «Toute une classe d'école est venue m'aider à planter une haie», raconte Walter Felder d'Escholzmatt LU. Lui et trois autres paysans bio de l'Entlebuch ont rendu ce printemps leurs terres plus attractives pour la faune sauvage en plantant et en améliorant des haies.

Conseils globaux

Bien que les haies passent souvent pour le meilleur exemple de protection de la

nature réussie, elles ne sont pas toujours la meilleure solution. Il faut en effet voir pour chaque ferme quelles mesures sont les plus adéquates. Considérer la ferme dans sa globalité signifie tenir compte aussi bien des aspects écologiques que de leurs conséquences économiques.

Une des tâches principales du conseil en protection de la nature est de rassembler cette multitude d'informations et de soutenir les agriculteurs pour la mise en œuvre. Avoir de bonnes connaissances sur la création et l'entretien des surfaces écologiques est décisif pour la réussite. «Notre tâche est de montrer aux agriculteurs quelles mesures valent la peine d'être prises», précise Véronique Chevillat, du Service de conseils du FiBL. «Ça n'a pas de sens de planter dans un paysage agricole ouvert une haie de grands arbres qui serait un obstacle par exemple pour les alouettes ou les papillons. Il faut chercher à favoriser les espèces qui peuvent se trouver naturellement sur les surfaces de la ferme.»



Quand une prairie a été fauchée, les talus non fauchés représentent des refuges importants pour les petits animaux. Après les problèmes d'image du début, cette mesure écologique se généralise à vue d'œil.



Photo: Ursula Monzeglio

La création des haies donne beaucoup de travail, mais elles sont particulièrement importantes pour la biodiversité. Elles offrent à de nombreux animaux des cachettes, de la nourriture, un habitat et une protection contre le vent, et elles réseautent aussi les autres biotopes. On voit ici la classe de 8^{ème} année d'Escholzmatt en train de planter une haie sur un talus de la ferme bio de Walter Felder à Escholzmatt LU.

On s'appuiera pour cela sur ce qu'on appelle les espèces caractéristiques, c.-à-d. des espèces végétales et animales caractéristiques d'un certain type de biotopes: l'amélioration de leur espace vital profitera alors aussi à ses autres habitants.

Une branche de production qui en vaut la peine

Le choix des mesures concrètes doit toujours tenir compte de leurs conséquences pour l'ensemble de la ferme. Le conseil en protection de la nature est donc avant tout conçu pour les agriculteurs: les conseillers doivent identifier le potentiel de protection de la nature de chaque ferme et où sont ses limites, qui peuvent se situer au niveau de la main-d'œuvre, du bilan des éléments nutritifs, de la production de fourrages ou de la technique agricole. Les solutions doivent donc toujours être individualisées pour trouver avec le chef d'exploitation comment atteindre les objectifs de protection de la nature tout en sachant que la décision pour ou contre tel ou tel élément appartient finalement toujours à l'agriculteur.

Le fait que la protection de la nature puisse être rentable en agriculture biologique a été constaté par les chercheurs du FiBL dans une autre partie du projet. Divers scénarios de prestations de protection de la nature ont été calculés pour qua-

tre fermes de la Basse Engadine. Il s'agissait avant tout de modéliser l'évolution économique des fermes. Christian Schader, qui a fait ces calculs, en résume les résultats: «Nous avons trouvé pour chaque ferme pilote des possibilités d'améliorer les prestations de protection de la nature sans engendrer de désavantages économiques. En fonction des régions et de la rétribution des prestations écologiques, la protection de la nature peut même être une source de revenus supplémentaires pour les agriculteurs.»

Les prestations de protection de la nature des fermes bio sont encore trop mal rémunérées dans les régions de grandes cultures, où elles n'arrivent pas à concurrencer les revenus des céréales bio. Il est donc d'autant plus important d'y veiller à bien intégrer les mesures écologiques à l'ensemble de la ferme. On peut p. ex. transformer en jachères des endroits pauvres et peu productifs, et au lieu d'une jachère florale on peut installer une prairie extensive qui produira au moins du foin écologique.

Les réseaux sont la clé

Vu que le réseautage des éléments écologiques est important pour le maintien de la biodiversité, il faudrait que le plus possible d'agriculteurs s'engagent dans les projets de réseaux régionaux. Les éléments écolo-

giques compris dans des réseaux rapportent des contributions supplémentaires qui rendent la compensation écologique financièrement plus intéressante. Le but de ce genre de projets est de relier entre eux les éléments écologiques d'une région ou d'une commune pour former un vaste réseau de biotopes en vue de protéger activement certaines espèces rares ou menacées. La planification des mesures de compensation comprend alors toutes les fermes impliquées pour renforcer les effets positifs sur la biodiversité.

Les expériences faites avec ce projet du FiBL montrent qu'un conseil global et des explications circonstanciées permettent d'obtenir beaucoup pour la protection de la nature. Tant que les mesures écologiques s'insèrent bien dans le travail de la ferme, les chefs d'exploitations les concrétisent volontiers. La protection de la nature a donc pu être améliorée en qualité et en quantité dans toutes les fermes du projet. Lukas Pfiffner est convaincu que «nous devons continuer dans cette direction, car une compensation écologique de haute valeur permet de maintenir et de favoriser un haut niveau de biodiversité en agriculture biologique, ce qui lui permettra à son tour de conserver toute sa crédibilité et de rester le numéro un de l'amélioration de la biodiversité dans les terres cultivées.

Nadine Ackermann, FiBL



ⓑ



Ⓐ



L'automne Bourgeon d'est en ouest

Les vents d'automne ont envoyé le Bourgeon à tous les points cardinaux. Lors de différents marchés d'automne organisés année après année dans tout le pays, de nombreux paysannes et paysans bio s'engagent pour faire connaître leur label, le Bourgeon. Pointant hors du bouquet multicolore des marchés bio, le Marché

Bio de Saignelégier (Ⓒ) peut se réclamer d'une déjà longue tradition. La 21^{ème} édition, placée sous le titre «L'air du temps», a attiré les 20 et 21 septembre près de 25 000 personnes au cœur même des Franches-Montagnes. D'autres marchés bio plus petits comme le Marché Bio de Morges (Ⓔ) ou le Village Bio organisé dans le cadre de

Fête la Terre à Cernier (ⓑ) sont organisés en automne dans l'Ouest. Le Bourgeon est aussi allé à la rencontre des gens dans le Nord-Ouest et l'Est de la Suisse: En septembre, il était à la foire HESO de Soleure (Ⓐ) et à l'Ostschweizer Biomarkt de Weinfelden (ⓐ).

als

De temps
en temps



©

Le temps
efface tout
le temps...



©



Photos: Bio Suisse, Christian Bovigny, Daniel Gorba

©



Fourrages grossiers Bourgeon: Un marché en cours de développement

Depuis que l'affouragement des ruminants doit être 100 % bio, le marché des fourrages grossiers commence à bouger. Le nombre de marchands de fourrages grossiers sous licence a augmenté. Si l'approvisionnement en foin et en luzerne peut être assuré pour la période fourragère qui s'annonce, une forte pénurie caractérise par contre toujours le secteur des produits à base de maïs, et on est à la recherche d'alternatives.

Avant l'introduction des nouvelles directives en matière d'affouragement, le marché des fourrages grossiers Bourgeon était pour ainsi dire insignifiant. Seuls quelques rares marchands avaient la licence Bio Suisse, et des commerçants achetaient des fourrages Bourgeon sans avoir la licence nécessaire.

Bio Suisse s'est attaquée activement au problème, d'une part pour que ce secteur puisse aussi être contrôlé, et d'autre part pour protéger les producteurs contre les abus. En collaboration avec leur fédération, Bio Suisse a convié tous les marchands de fourrages grossiers à une séance d'information dont l'objectif était de faire prendre une licence à tous les acteurs du marché des fourrages grossiers biologiques. Des marchands régionaux et des entreprises d'envergure nationale sont maintenant sous licence. Le marché est en cours de développement et ne va pas s'arrêter là. On manque maintenant surtout de logisticiens locaux pour assurer le stockage et la distribution dans les régions. Une liste des marchands sous licence se trouve à la page 14.

Bon approvisionnement en luzerne

L'approvisionnement en foin semble assuré grâce aux bonnes conditions météorologiques de cette année. Le commerce du foin est assez faible en ce moment, et les lots disponibles sont plutôt petits. Le foin se commercialise en général directement entre producteurs. On citera ici les deux bourses bio en ligne les plus fréquemment utilisées, www.ch-bioboerse.ch et www.bioboerse.ch.

En plus du foin suisse, certains preneurs de licences proposent aussi du foin provenant des pays limitrophes, mais ils trouvent que les frais pour la reconnaissance Bourgeon sont assez élevés pour ces

marchandises importées. On peut s'attendre à ce qu'ils achètent d'abord toute la marchandise suisse disponible. Les producteurs se rabattent aussi souvent sur de la luzerne importée, un produit standardisé qui est en général de très bonne qualité. Les marchands considèrent que les stocks de luzerne seront suffisants pour couvrir la demande pendant cet hiver. La luzerne bio est en moyenne 10 % plus chère que la conventionnelle.

Balles de silo d'herbe disponibles

On trouve aussi assez facilement des balles de silo d'herbe, mais la qualité varie naturellement beaucoup d'un lot à l'autre. Le commerce se fait ici aussi le plus souvent directement entre les producteurs. La situation est différente pour les balles de silo de maïs: la demande est très forte, mais l'offre est misérable à cause du peu de surfaces de cultures biologiques de maïs et du prix attractif du maïs grain – le maïs est battu partout où c'est possible. Et il est difficile de se rabattre sur l'importation pour avoir du silo de maïs, car la forte tension en eau renchérit considérablement le transport.

Pénurie de bouchons de maïs

L'offre de bouchons de maïs biologique suisse est trop faible pour couvrir la demande. La Commission technique Grandes cultures de Bio Suisse a fixé le prix de référence pour ce produit: pour la récolte 2008, 68.– Fr./dt départ séchoir (vrac, sans TVA, taxes de licences, frais de transport ni marges commerciales). La situation ne semble pas meilleure dans les pays qui nous entourent: ils ont plus de maïs, mais il est souvent de mauvaise qualité.

Vu que cette situation provoquera certainement une nouvelle flambée des

prix des bouchons de maïs bio, il est très important que les éleveurs réfléchissent aux possibilités de modifier leurs plans d'affouragement ou cherchent des produits alternatifs pour remplacer le maïs. Il y en a déjà sur le marché. L'utilisation de ces produits impose de faire attention aux proportions de fourrages grossiers (pour en savoir plus, cf. rubrique «Conseils», page ci-contre).

Que faire en cas de manque de fourrages

Si une ferme pense qu'elle va manquer de fourrages, cela vaut la peine d'agir assez tôt en contactant un marchand sous licence ou en recourant aux bourses bio. Les marchands jouent un rôle important puisqu'ils permettent à l'offre et à la demande de se rencontrer, organisent la logistique et garantissent la qualité. Si aucun marchand ne peut fournir le produit désiré, le mieux est de réfléchir à une modification de son plan d'affouragement. Des conseils à ce sujet seront proposés par les fournisseurs de fourrages bio, les conseillers cantonaux et le Service de conseils du FiBL (1^{er} contact: Maurice Clerc, tél. 021 619 44 75 ou 076 444 25 28).

En cas de perte avérée de récoltes de fourrages, les organismes de certification peuvent délivrer des dérogations pour l'achat de fourrages non bio.

Roman Clavadetscher, Pluswert

Fourrages grossiers et stabulations entravées

L'imputabilité des quantités de fourrages grossiers présentes dans les aliments complexes

Question: Puisque je ne trouve pas de bouchons de maïs Bourgeon, mon moulin fourrager me fabrique des bouchons de blé et de luzerne Bourgeon qui remplacent bien les bouchons de maïs. Puis-je imputer ces bouchons à la proportion de fourrages grossiers de la ration? Vu que j'utilise en plus une assez grande quantité de concentrés, j'aurais sinon

un problème avec la clause du maximum de 10 % de concentrés.

» Réponse: Lorsque les aliments complexes contiennent au moins 50 % de fourrages grossiers, la part effective des fourrages grossiers du mélange peut être comptée avec les autres fourrages grossiers («Dispositions d'application de la CLA», chapitre «Affouragement et

aliments fourragers»). Les fourrages grossiers sont définis à l'annexe 3 du Cahier des charges. Résumé: si vos bouchons de blé et de luzerne contiennent plus de 50 % de luzerne, la quantité de luzerne ainsi affouragée peut être imputée à la proportion globale de fourrages grossiers de la ration, tandis que la quantité de blé doit être imputée à la proportion de concentrés.

Marchands de fourrages grossiers sous licence

Question: J'ai entendu dire qu'on ne peut acheter du foin Bourgeon qu'à des marchands sous licence. Est-ce que c'est vrai? Et si oui, quels sont les marchands sous licence?

» Réponse: Oui, c'est juste, mais tous les agriculteurs Bourgeon peuvent commercialiser des fourrages. Seulement, si la valeur d'achat des fourrages commercialisés par une ferme Bourgeon dépasse 150 000 francs, elle doit conclure un contrat de licence avec Bio Suisse.

L'Ordonnance bio (art. 2, al. 5 bis, lettre c) définit à quelles conditions le commerce de produits bio ne doit pas obli-

gatoirement être certifié: «[Sont exemptés d'une certification (...)] le stockage et la commercialisation de produits emballés et étiquetés prêts à la vente destinés exclusivement à la Suisse, pour autant que ces produits ne sont pas soumis à une nouvelle préparation avant d'être proposés aux consommateurs.»

Cela signifie qu'une ferme Bourgeon peut par exemple vendre ses balles d'ensilage ou de foin à une Landi non certifiée qui peut ensuite les revendre comme fourrage Bourgeon à une ferme Bourgeon.

Condition: Les balles de fourrage doivent être munies d'une étiquette bien collée et bien visible qui doit comporter le nom du

producteur et celui de son organisme de certification. Les marchands non certifiés ne peuvent commercialiser que des balles normales ou enrubannées et clairement étiquetées. Les fourrages grossiers Bourgeon en vrac, p. ex. le foin, ne peuvent être commercialisés que par des marchands certifiés et sous licence Bio Suisse, et un marchand doit aussi se faire certifier et licencier dès qu'il vend du fourrage sous son nom. Si un paysan Bourgeon achète du fourrage Bourgeon en vrac à un marchand non licencié, ce fourrage est considéré comme conventionnel.

Liste des marchands sous licence Bourgeon: cf. page 14.

Interdiction des stabulations entravées

Question: Mon troupeau de 20 vaches laitières est installé dans une stabulation entravée. Le Cahier des charges stipule que, à partir de 2010, seules les petites fermes pourront encore avoir des stabulations entravées, et seulement pour les bovins. La notion de petite ferme a-t-elle enfin été définie?

» Réponse: Non, malheureusement pas. Bio Suisse attend elle aussi la décision de l'OFAG. Bio Suisse continue d'intervenir auprès de la Confédération pour que la limite soit fixée le plus haut possible, c.-à-d. pour que le plus grand nom-

bre possible de fermes bio puissent être considérées comme petites fermes et donc exemptées de l'obligation de construire une stabulation libre.

Le délai transitoire vient cependant d'être prolongé par l'UE dans son Règlement sur l'agriculture biologique. La prolongation du délai transitoire et les conditions dont il est assorti sont formulées de la manière suivante:

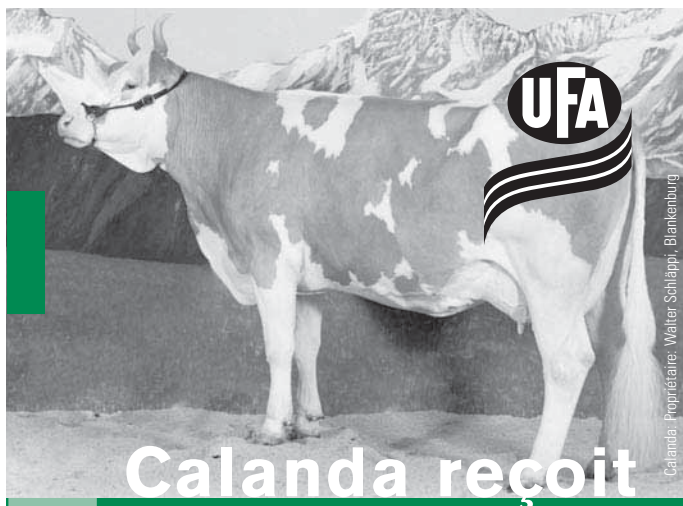
«Pendant une période transitoire expirant le 31 décembre 2010 et pour autant que l'autorité compétente ait autorisé cette mesure, les bovins peuvent être attachés dans des bâtiments qui existaient déjà avant le 24 août 2000, à condition qu'un

exercice régulier leur soit assuré et que l'élevage soit conforme aux exigences en matière de bien-être des animaux et prévoie des litières confortables et une gestion individuelle. Sur demande de l'opérateur concerné, l'autorité compétente peut continuer à autoriser l'application de cette mesure pour une période limitée expirant avant le 31 décembre 2013, à la condition supplémentaire que les visites de contrôle visées à l'article 65, paragraphe 1, soient effectuées au moins deux fois par an.»

L'OFAG et Bio Suisse reprennent cette formulation du Règlement bio de l'UE pour la prolongation du délai transitoire.

Beatrice Scheurer-Moser, Bio Suisse





Calanda, Propriétaire: Walter Schläppi, Blattenburg

Calanda reçoit

Aliments UFA pour vaches laitières

UFA 174 F/274 Phase de démarrage
UFA 277 Concentré protéique
UFA 172 F/272/279 Aliment de production
UFA 175 F/275 Mélange de céréales

Rabais Fr. 2.-/100 kg
 jusqu'au 22 novembre 2008

www.ufa.ch

Dans votre
LANDI

ACTION

Apéro bio, Boum bio,
 Certification bio,
 bioDynamique, bioEnergie,
 Fourrages bio, bioGaz,
 Horticulture bio,
 Importations bio, ...,
 Zootechnie bio.

Le monde BIO de A à Z sur

www.bioactualites.ch

LE MAGAZINE DU MOUVEMENT BIO



Pots en verre avec couvercle Bouteilles avec fermeture à étrier

Pour toutes sortes d'aliments:
 Marmelades, fruits, légumes, ...

Bocaux de formes et de grandeurs différentes
 de 0,4 dl jusqu'à 1 litre.

Bouteilles avec fermeture à étrier 2,5 dl jusqu'à 1 litre.

Echantillons gratuits avec liste des prix sur demande

Crivelli Emballages • CH-6830 Chiasso

☎ 091 647 30 84 • Fax 091 647 20 84

crivelliimballaggi@hotmail.com

Demande de Location

Trois, Deux, Un, Yoga, Naturopathie, Ecologie; louerions
habitation isolée dans la nature **avec jardin potager**

Merci

Répondeur uniquement (+33) 384 51 37 60

Cherche à louer ou à acheter

ALPAGE

Romandie, BE

alpage@bluewin.ch

**Les marchands de fourrages
 grossiers sous licence Bio Suisse**

Cette liste ne prétend pas être exhaustive car il y a
 sans cesse de nouveaux marchands sous licence

| | | | | Téléphone | Téléfax |
|--|-------------------------------------|------|----------------|---------------|---------------|
| Agrokommerz AG | Dorfstrasse 25 | 6196 | Marbach LU | 034 493 93 93 | 034 493 41 72 |
| Alb. Lehmann Bioprodukte AG | Erlenmühle | 9200 | Gossau SG | 071 380 02 77 | 071 380 02 78 |
| Aurora Cerealien AG | Sonnenweg 26 | 3073 | Gümligen | 031 951 62 65 | 031 951 62 74 |
| Berger Mühle Rothachen AG | Rothachen | 3614 | Unterlangenegg | 033 453 13 13 | 033 453 13 29 |
| Biomilchpool GmbH | Dieselbach | 9123 | Nassen | 071 393 49 40 | 071 393 49 37 |
| Grenaco GmbH | Mühlebachstrasse 72 | 8032 | Zürich | 044 796 33 53 | 044 796 33 54 |
| Hofer Heu- und Strohhandel | Obere Fuchsrainstrasse 20 | 4313 | Möhligen | 061 851 45 53 | 061 851 45 40 |
| Hosberg AG | Neuhofstrasse 12 | 8630 | Rüti | 055 251 00 20 | 055 251 00 30 |
| Karl Muggli AG | Zihlmatte 2 | 6362 | Stansstad | 041 619 10 00 | 041 612 00 44 |
| Landi Landshut | Bubenbergstrasse 13 | 3315 | Bätterkinden | 032 665 35 21 | 032 665 01 34 |
| Landi Sântis AG | Bahnhofplatz 2 | 9122 | Mogelsberg | 071 376 00 11 | 071 376 00 15 |
| Maeder AG | Dorfstrasse 19 | 3436 | Zollbrück | 034 496 37 77 | 034 496 37 55 |
| Mani Agrar Handels AG | Rambach, Oberei | 3618 | Süderen | 033 453 28 68 | 033 453 20 22 |
| Mühle Rytz AG | Agrarhandel und Bioprodukte | 3206 | Biberen | 031 754 50 00 | 031 754 50 01 |
| Progana | Charly Beyeler, Ch. des Combattes 9 | 2744 | Belprahon | 079 471 45 91 | 032 493 73 13 |
| Schönholzer Christian | Bühlhof | 9217 | Neukirch | 071 642 45 90 | 071 642 45 91 |
| Zoosano AG | Wiesental | 8254 | Basadingen | 052 657 37 53 | 052 657 21 89 |
| Willi Grüninger AG | Büntenetriet | 8890 | Flums | 081 720 19 19 | 081 720 19 10 |
| Hotline pour les fourrages grossiers: fenaco fourrages, www.fourrages.ch | | | | 0800 808 850 | |

Andreas Höhener, 4051 Bâle

Andreas Höhener, qui a 49 ans et trois enfants, est le pionnier des commerçants bio de Bâle. Voilà 22 ans que ce diététicien fournit à sa clientèle un assortiment bio complet soigneusement sélectionné. Et son commerce se trouve depuis 14 ans dans une ancienne Migros de 200 mètres carrés de surface de vente donnant sur la Schützenmattstrasse – un emplacement intéressant sans être idéal.

1 Pourquoi vendez-vous des produits alimentaires et pas des livres ou des autos?

J'aime ce qui est primordial: nous devons tout d'abord respirer – mais je ne peux pas vendre de l'air –, puis vient immédiatement le besoin de manger et de boire. J'ai toujours considéré qu'acheter, cuisiner et manger formaient un tout, et j'ai toujours essayé de structurer cet ensemble de la manière la plus durable possible.

2 Votre magasin vend-t-il uniquement des produits biologiques certifiés?

Oui, Höheners est un magasin certifié bio. Il y a aussi quelques produits sauvages récoltés dans la nature comme des algues et des champignons.

3 Les clients bio sont-ils particulièrement critiques?

Je les qualifierais plutôt de particulièrement réfléchis. Ils ne traversent pas la vie sans réfléchir, et ils remettent en question leurs rapports avec eux-mêmes et avec leur environnement. Ils ne sont pas spécialement critiques quand ils sont dans le magasin: ce commerce existe depuis longtemps et il bénéficie d'une grande confiance.

4 Devez-vous faire beaucoup de conseil?

Pas pour notre clientèle. Nous ne vendons ni compléments alimentaires, ni produits diététiques et autres groupes de produits qui nécessitent beaucoup de conseils. Nous vendons plus de 70 pour-cent de produits frais, et ils s'expliquent eux-mêmes. Les magasins de régime ont plus à faire dans ce domaine.

5 Les clients qui veulent éviter les suremballages et les transports à longue distance sont-ils nombreux?

Ces préoccupations sont déjà très importantes pour moi-même. L'assortiment met l'accent sur la régionalité et la saisonnalité, il n'y a pas de produits fortement transformés ni d'emballages excessifs, et les transports aériens sont bannis. Que ceux qui

trouvent que ça limite trop l'assortiment aillent voir ailleurs. Par contre, limiter l'assortiment des fruits et légumes aux seuls produits de saison n'est pas faisable, car la clientèle n'est pas d'accord.

6 Les gens achètent-ils bio parce qu'ils veulent se nourrir sainement ou parce qu'ils veulent ménager l'environnement?

Les motivations d'achat ont évolué en vingt ans! Au début les clients étaient essentiellement écologistes, et maintenant ils se préoccupent plus d'eux-mêmes: «pas de poisons dans mon corps» est une raison centrale. Beaucoup veulent en plus des produits de haute qualité nutritionnelle et gustative. – Quelques-uns viennent même en 4x4 pour satisfaire ces désirs...

7 La déferlante du bio bon marché est-elle passée, le bio peut-il recommencer à progresser?

Mais c'est maintenant qu'elle arrive, la vague du bio bon marché! Nous sommes près de la frontière, tous les acteurs du marché proposent du bio, même les discounts suisses et étrangers. Cela provoque des distorsions de prix, et le prix n'est pas la dernière chose après laquelle les gens courent. Les prix pratiqués pour les produits bio par certaines chaînes sont quelque fois incroyables. À qui le kilo de pommes de terre de l'Europe de l'Est à 99 cents fait-il du bien? À qui cela peut-il encore rendre justice? Au paysan? À l'environnement? Aux employés des magasins?

8 Divisez-vous votre clientèle en groupes de style de vie ou de types de clients?

J'ai lu des livres et des articles sur la question. C'est assez marrant est même parfois intéressant, mais j'apprends davantage dans le magasin, car nous avons une clientèle très diversifiée. LOHAS, LOVOS, chasseurs de bonnes affaires, hédonistes, tous les groupes sont représentés. Et il y a des gens de toutes les couches sociales, depuis les mères célibataires qui dépendent de l'aide sociale jusqu'à la milliardaire. C'est extrêmement passionnant!



Photo: Markus Bär

«C'est maintenant qu'elle arrive, la vague du bio bon marché!» Andreas Höhener devant son magasin bio de Bâle.

9 Comment peut-on attirer les clients de passage et les nouveaux consommateurs bio?

On essaie toujours, on développe des concepts de marketing, des stratégies, des idées, on investit dans la publicité. C'est extrêmement difficile. Tout le tralala publicitaire du monde n'apporte aucun nouveau client, on l'a bien vu ces quatre dernières années. Il est tout aussi important de stopper l'hémorragie de la clientèle actuelle en entretenant de bonnes relations avec elle. Nous serons en effet toujours plus loin et plus cher que la prochaine Coop.

10 Et comment transforme-t-on un client occasionnel en client fidèle?

Quelque chose doit faire «tilt» chez le client: il ou elle doit percevoir une plus-value – reconnaître la qualité, apprécier le conseil et le service, être conquis par l'assortiment ou voir que nous avons aussi un autre fonctionnement sociopolitique...

Interview: Markus Bär

Un nouveau concept

La rubrique «Consommation» du bio actualités a toujours pour objectif d'étudier plus en profondeur les consommatrices et les consommateurs bio, mais maintenant nous interviewons ces commerçants et détaillants qui forment le groupe professionnel qui a le plus d'expérience avec cette clientèle, qui s'y frotte, s'y pique et s'en réjouit chaque jour, qui veut la séduire, qui l'entoure de soins et cherche à satisfaire quasiment tous ses désirs.

Photo: zVg



Une formidable idée commerciale: L'«Öpfelchasper» livre à vélo de superbes arrangements de fruits bio à des entreprises du coin.

Un cyclocourrier pour des fruits bio

«Öpfelchasper» (le Guignol des pommes) est une entreprise créée il y a un an par Armin Heyer et Dominik Hungerbühler, un collègue qui a comme lui la trentaine bien sonnée.

Remplacer les croissants au beurre et l'espresso par des fruits biologiques frais pour doper les gratte-papier, tel est le pari d'«Öpfelchasper», qui livre une ou deux fois par semaine dans les salles de pause une corbeille remplie – selon la saison – de pommes, de poires, de mandarines, de bananes, de raisin ou de carottes: 3 kilos pour 29 francs, 6 kilos pour 47. Et ceux qui veulent de l'exclusif commandent la corbeille Gourmet. Tous les fruits sont

certifiés bio (le fournisseur est le grossiste bio Biopartner), et toutes les émissions de CO₂ des transports sont intégralement compensées via myclimate. Même si les derniers

«**Öpfelchasper**»
kilo-
mètres n'engendrent pas de

gaz à effet de serre puisque de robustes mollets pédalent pour amener les corbeilles en osier à leurs acheteurs.

Le duo vitaminé Hungerbühler – Heyer a développé ce service dans le magasin bio «L'ultimo Bacio» de Zürich-Wipkingen. L'affaire a rapidement pris de l'ampleur et, depuis début octobre, Öpfelchasper occupe une halle de 350 m². À Zurich, ce sont pas moins de 250 corbeilles de fruits qui prennent ainsi chaque semaine le vélo qui les amène aux clients. Des livraisons se font aussi à Winterthur – et Bâle, Berne et Zoug suivront prochainement.

Pour en savoir plus: www.oepfelchasper.ch pld

Agrocarburants: 105 conseillers nationaux exigent un moratoire

Une initiative parlementaire déposée pendant la session d'automne par le Conseiller national socialiste et Président de Swissaid Rudolf Rechsteiner exige un moratoire de cinq ans sur les importations d'agrocarburants et de matières premières destinées à leur fabrication. Les agrocarburants fabriqués avec du biogaz, des huiles usagées ou des déchets de l'industrie agro-alimentaire, de l'agriculture et de la foresterie ne tombent pas sous le coup du moratoire. C'est la première fois qu'une offensive politique lancée sur ce thème reçoit un tel soutien politique: 105 conseillères et conseillers nationaux de tous les partis ont signé l'initiative. Une majorité des 200 membres de la Chambre du peuple s'est ainsi déjà prononcée au sujet des agrocarburants.

«Consacrer d'immenses surfaces agricoles à la production des agrocarburants prive notre monde des bonnes terres arables dont il a besoin pour nourrir sa population», a soutenu Rudolf Rechsteiner devant les médias. «C'est une claire violation du droit à l'alimentation.» Du point de vue écologique, les agrocarburants sont une dangereuse fausse piste – surtout s'ils proviennent de monocultures industrielles. «Dans les pays du Sud, on détruit pour ça des forêts pluviales qui sont indispensables au maintien de l'équilibre écologique planétaire», a souligné Maya Graf, Conseillère nationale des Verts et Paysanne bio. «Les agrocarburants nuisent à la biodiversité, gaspillent l'eau potable et favorisent les cultures transgéniques.» L'offensive a été lancée par la Plate-forme agrocarburants, un regroupement informel d'organisations agricoles, ecclésiales, d'aide au développement, de défense des droits de l'homme et de protection de l'environnement. Y sont représentées: Alliance Sud (Swissaid/Action de carême/Pain pour le Prochain/Helvetas/Caritas/EPER) Arbeitsstelle Schweiz-Kolumbien ask, Association suisse pour la défense des petits et moyens paysans VKMB, Bioforum Schweiz, Bio Suisse, Caritas, Déclaration de Berne, Églises réformées Berne–Jura–Soleure, Médecins en faveur de l'Environnement, Pro Natura, Public Eye on Science, Service OeTN, Solifonds, Swissaid, Terre des Hommes, Uniterre.

Des photos sont à disposition des rédacteurs sur:

www.agrotreibstoffe.ch

Le texte intégral de l'initiative se trouve sur www.parlament.ch, rubrique «Curia Vista»

comm.

Photo: Jorge Mata, Surimages 2007



«Plein gaz vers la faim»: Une forêt détruite par le feu pour faire de la place à une plantation de palmiers à huile pour la production d'agrocarburants.

Nouveaux outils pour le commerce bio international

Le Groupe de travail international sur l'harmonisation et l'équivalence en agriculture biologique (ITF) a présenté le 7 octobre deux instruments conçus pour faciliter le commerce des produits bio. Il s'agit premièrement du recueil des exigences internationales pour la certification bio (International Requirements for Organic Certification Bodies), et deuxièmement de l'Equitool. Ce dernier outil doit aider les gouvernements à estimer l'équivalence des législations et des cahiers des charges pour l'agriculture biologique.

Ces deux instruments ont été présentés à Genève par Supachai Panitchpakdi, le Secrétaire général de la Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement CNUCED, Alexandre Müller, le Vice-directeur de l'Organisation mondiale de l'alimentation FAO, et Urs Niggli, le Directeur du FiBL et Vice-président de la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique IFOAM. Ils ont appelé à appliquer les recommandations de l'ITF dans le monde entier.

Pour en savoir plus: www.itf-organic.org

comm.



Photo: Thomas Alfeldi

Ingénierie génétique 1: La coexistence, ça ne marche pas!

L'augmentation des cultures de maïs transgénique en Espagne a fait diminuer le nombre de producteurs de maïs biologique. Le fait est prouvé par des études faites par l'université de Barcelone. C'est la première étude de terrain qui prouve concrètement que la coexistence de ces deux systèmes agricoles ne fonctionne pas. L'Espagne est le seul pays d'Europe qui cultive en grand du maïs transgénique. D'après l'analyse de Rosa Binimelis de l'université de Barcelone, la surface de maïs transgénique est par exemple passée de 35 à 900 hectares entre 1998 et 2007 pour atteindre 42 % de la surface de maïs. En parallèle à cette augmentation, les cultures de maïs bio ont reculé de 75 % entre 2004 et 2007.

Cette étude prouve aussi que les paysans bio ne reçoivent que rarement des dommages et intérêts pour les récoltes contaminées. Et ils craignent à tel point la confrontation sociale avec leurs collègues qui cultivent du maïs transgénique qu'ils préfèrent arrêter de faire du maïs bio.

«Schrot und Korn», oct. 08

Ingénierie génétique 2: Contamination insidieuse

En homologuant en septembre le soja LibertyLink® A 2704-12 de Bayer, la Commission européenne a franchi un pas de plus en direction de la contamination insidieuse des denrées alimentaires. Et une nouvelle variété transgénique de soja, le Roundup-Ready-2 de Monsanto, se trouve déjà en procédure d'homologation.

Il est par conséquent toujours plus difficile de garantir l'absence de transgènes dans les denrées alimentaires biologiques. Les contaminations du soja bio sont de plus en plus vraisemblables à cause des longs transports et de la croissance continue du marché du soja transgénique.

Même si tous les échantillons positifs de produits au soja se situent encore sous la valeur limite de 0,9 pour-cent, qui est la teneur maximale autorisée par l'ordonnance bio de l'UE, on ne peut plus considérer la marchandise comme exempte de transgènes. Telle est l'opinion du fabricant de tofu Life Food de Fribourg en Brisgau: cette société a donc supprimé la mention correspondante sur les emballages de ses produits de la marque Taifun.

Dans ces conditions, l'acquisition d'aliments fourragers exempts de transgènes devient elle aussi de plus en plus difficile. «L'agriculture biologique peut certainement produire beaucoup de choses en circuit fermé, ce qui signifie faire passer la majorité des fourrages directement de la ferme dans les tubes digestifs des animaux», dit Sepp Brunnbauer, le directeur de la Fédération Biokreis.

Par ailleurs, les paysans bio ont besoin de composants protéiques à base de maïs et de soja pour des secteurs spéciaux comme p. ex. l'aviculture de ponte. «Obtenir des aliments fourragers protéiques exempts de transgènes (...) peut devenir un vrai problème», affirme Sepp Brunnbauer qui appelle la politique à reconnaître les risques et à ne pas se soumettre aux intérêts financiers des multinationales.

Biokreis

La PSA développe un centre de compétences en matière d'abattage

Pour des raisons économiques, l'abattage des animaux agricoles se concentre sur un nombre d'abattoirs toujours plus petit. Dans l'agriculture, les branches de la production animale se segmentent et se spécialisent de plus en plus. Conséquence: les transports d'animaux (jeunes bêtes, reproducteurs) augmentent entre les exploitations agricoles, et les abattoirs toujours moins nombreux doivent recevoir, décharger, parquer, étourdir et tuer toujours plus de bêtes par unité de temps. Autre problème: les transports toujours plus longs, surtout pour les animaux de boucherie. La législation sur la protection des animaux ne peut naturellement pas anticiper ces changements. Et tant les transporteurs que le personnel des abattoirs manquent souvent de connaissances et de doigté avec les animaux de boucherie. La Protection suisse des animaux PSA est donc en train de développer un Centre de compétences pour des transports et des abattoirs conformes à la protection des animaux (CCTA). Il devra signaler les problèmes importants puis trouver des solutions et les appliquer en collaboration avec les cercles concernés de l'économie, du commerce de détail, des interprofessions et des autorités, et il développera pour cela les activités suivantes:

- recenser et étudier les principales publications (aussi de l'UE, des USA, du Canada);
- documenter la législation et la jurisprudence;
- élaborer des prises de position et des expertises;
- suivre des projets (p. ex. transformations et constructions d'abattoirs, équipements des camions);
- dépouiller les rapports de contrôle;
- renseigner et conseiller l'économie, les autorités, les médias et les cercles intéressés.

Ce centre de compétence veut aussi faire avancer les recherches sur les transports et les méthodes d'abattage et organiser des cours, des séminaires et des journées d'information.

■ Contact: Protection suisse des animaux PSA, Centre de compétence CCTA, Postfach 461, 4008 Basel, tél. 061 365 99 99, courriel hu_huber@gmx.ch comm.

VACHES LAITIÈRES

La méthode OBSALIM: observer ses animaux pour ajuster les rations

Formation de groupes d'intérêt Dates et horaires

Lundi 26 janvier 2009, 13.30–16.30, troupeaux laitiers
Jeudi 12 février 2009, 13.30–16.30, troupeaux allaitants

Lieu

Lieux à déterminer selon les fermes visitées

Programme

La méthode OBSALIM, développée par le Dr Bruno Giboudeau, permet par l'observation des animaux, d'apprécier leur alimentation et de corriger la ration au besoin. Cette méthode s'applique tant aux troupeaux allaitants que laitiers. Après plusieurs sessions de formation dans la région, nous vous proposons de venir pratiquer cette méthode et échanger vos expériences dans le cadre de groupes d'intérêts.

Objectifs de la 1^{ère} séance

- S'approprier la méthode, depuis l'observation globale du troupeau jusqu'au diagnostic
- Exercer son œil à l'observation des symptômes à réglage rapide et discuter de l'ajustement de la ration si nécessaire
- S'accorder sur le but et le fonctionnement du groupe d'intérêt.

Intervenantes

- Véronique Frutschi, FRI, troupeaux laitiers, tél. 032 420 80 63
- Laetitia Sire, FRI, troupeaux allaitants, tél. 032 420 74 57

Remarques

- 1^{ère} rencontre: 1 demi-jour, puis chaque groupe décide du nombre et de la fréquence des rencontres suivantes.
- Les exploitations souhaitant s'annoncer comme «troupeau de démonstration» sont priées de prendre contact avec la responsable concernée.

Renseignements et inscriptions

Délais d'inscription troupeaux laitiers: 16-01-09; troupeaux allaitants: 02-02-09. Inscriptions auprès de la Fondation rurale interjurassienne (FRI), tél. 032 420 74 20 ou sur le site www.frij.ch

COURS D'INTRODUCTION

Dates à réserver, détails suivront

Arboriculture Biologique – Une opportunité pour une production durable

Cours d'introduction à l'arboriculture biologique

Date
Jeudi 22 janvier 2009, 09.00–17.00
Lieu
École d'ingénieurs de Changins, 1260 Nyon

Viticulture Biologique – Défi et Avenir

Cours d'introduction à la viticulture biologique

Date
Mardi 3 février 2009, 09.00–17.00

VISITES DE FERMES

| | |
|---------------------------------------|---|
| Titre | À la découverte de l'agriculture biologique |
| Date et horaire | Jeudi 27 novembre 09.30–12.00 |
| Lieu | Démoret (VD), chez Jean-Marc Bovay |
| Programme | Visite de l'exploitation, échange et discussion, petit exposé sur les exigences et les marchés |
| Conférenciers | Jean-Marc Bovay et Christian Bovigny |
| Organisateurs | FormaPro |
| Responsable du cours | Christian Bovigny |
| Coûts | Membres vulg Fr. 30.– / non-membres Fr. 60.– |
| Renseignements et inscriptions | FormaPro, Christian Bovigny, tél. 021 614 24 35, courriel c.bovigny@prometerre.ch , www.prometerre.ch |

Lieu

AGRIDEA, Jordils 1, Lausanne (Salle des Moissons)

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Prévention et thérapies alternatives en troupeau laitier et allaitant

Cycle de formation

Dates, lieux et horaires

Deux fois une journée de 09h30 à 16h00 (il n'est pas nécessaire de participer à l'ensemble du cycle): Lundis 9 novembre, 22 décembre 2008 et 19 janvier 2009; lieux à déterminer dans les régions JU, JB et NE

Contenu

La recherche de solutions alternatives aux médicaments de synthèse intéresse de plus en plus d'éleveurs. La prévention des maladies et l'utilisation de thérapies alternatives telles que l'homéopathie et la phytothérapie font partie intégrante d'une conduite d'élevage performante et qui désire maîtriser les coûts.

Ce cycle de formation a pour objectif de traiter 4 problématiques des élevages laitiers et allaitants dans l'optique d'améliorer la prévention par une meilleure connaissance des défenses naturelles des animaux et de pouvoir appliquer quelques méthodes alternatives dans son propre élevage.

Programme

Le 22 décembre sera consacrée à la vache laitière avec la gestion de la lactation, et le 19 janvier nous aborderons le parasitisme ainsi que la fécondité.

Intervenant principal

Gilles Grosmond, vétérinaire, Hippolab Limons, France

Coûts

Fr. 120.– par journée y. c. documentation, repas en plus; abonnés FRI: selon tarif en vigueur.

Responsable

Véronique Frutschi, Fondation rurale interjurassienne (FRI)

Renseignements et inscriptions

Inscriptions auprès de la Fondation rurale interjurassienne (FRI), tél. 032 420 74 20 (pour tout renseignement demandez Véronique Frutschi) ou sur le site www.frij.ch

AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

Introduction aux fondements de la biodynamie

Dates

Mardi 3 février, mardi 7 et mercredi 8 avril 2009, une journée en juin. Lundi

Lieu

L'Aubier, Hôtel-Restaurant et Ferme-Fromagerie, 2037 Montézinon-Neuchâtel.

Programme

Cours d'introduction aux bases de l'agriculture biodynamique en quatre jours:

- La notion d'individualité appliquée à l'agriculture
 - La fumure biodynamique et les soins aux plantes
 - Les préparations biodynamiques à pulvériser
 - Le compostage, spécificité du compostage biodynamique
 - Les rythmes du cosmos influencent-ils le comportement du sol et des plantes?
 - Le paysage et la diversité comme facteurs de santé pour l'agriculture et l'homme
 - Une nouvelle approche pour soigner les plantes
 - La recherche biodynamique: Les résultats
 - Pratiques spécifiques pour l'élevage, pour les grandes cultures, les cultures maraîchères et l'arboriculture
 - Pratiques spécifiques pour la viticulture:
 - Emploi des préparations
 - Réduction des doses de cuivre et de soufre
 - Comment créer de la diversité dans le vignoble
 - La biodynamie peut-elle se prolonger à la cave?
 - Régénération du vignoble, rythmes et emploi des préparations, travail du sol, taille, rognages, semis, greffage, plantation, etc.
 - Visites sur le terrain.
- Clôture des inscriptions**
Samedi 10.01.2009
- Informations, programme détaillé et inscriptions**
Association pour la biodynamie, 4144 Arlesheim, Susanne Kipfer, tél. 061 706 96 43, courriel info@demeter.ch

PETITES ANNONCES

Cherche

Cherche **horticulteur-trice (plantes d'ornement) et stagiaire** pour la saison 2009 (de mars à octobre) pour soutenir la petite équipe d'une horticulture biologique diversifiée. Postulations et renseignements: Kloster Kappel, Gärtneri, Ute Kücking, 8926 Kappel a/A, tél. 044 764 88 28, www.klosterkappel.ch

Cherche **stagiaire** pour la saison horticole 2009 (env. mars à novembre) dans ferme biodynamique avec mandat social dans les environs de Zurich. MM. Thalmann ou Kaspar, Stiftung Puureheimet Brotchorb, tél. 044 710 98 92, www.puureheimet.ch

Cherchons à acheter ou à louer **alpage pour vaches mères**, Romandie, BE, SO, LU. Recevrons avec plaisir vos propositions à alpage@bluewin.ch

Cherche à louer ou à acheter **alpage pour vaches mères et/ou génisses** d'un agriculteur expérimenté, SZ, O W, NW, LU, SO, BE, GL. Merci d'avance d'annoncer vos offres au tél. 056 666 14 79 ou 079 586 91 65

Cherche à acheter **génisses et vaches à engraisser**, tél. 062 299 04 36

Offre

À vendre **vaches bio** herd-book à partir de décembre 2008, tél. 061 941 13 96

À vendre **balles de regain et de silo d'herbe**, bonne qualité, tél. 079 278 34 18

À vendre **foin en balles carrées ou rondes**, diverses qualités et prix, tél./fax 032 954 12 15

À vendre **bouchons de maïs bio**, 840 kg en sacs de 40 kg, 70.– Fr./dt départ ferme, M. Peter, 5057 Reitnau, tél. 079 409 88 58

Avez-vous déjà pensé **avoir votre propre site internet?** Je vous aiderai volontiers dans cette démarche, et je le ferai à des tarifs adaptés à l'agriculture. Pour en savoir plus: www.hofseiten.ch, courriel info@hofseiten.ch ou tél. 076 544 39 17

La réussite du mouvement bio

» Lorsque nous avons pu reprendre à notre compte il y a dix ans la petite ferme bio que nous cultivons à titre accessoire, nous avons été contents que le contrôleur bio prenne le temps de voir les terres avec nous. Il nous a demandé de lui expliquer la production animale, nos projets pour les cultures et les idées de surfaces de compensation écologiques que nous voulions réaliser. Sans oublier le projet de construire une stabulation libre. Ses questions et remarques avaient alors complété et enrichi notre manière de voir les choses, et nous avons remarqué qu'il se réjouissait avec nous à propos de notre ferme, qu'il partageait avec nous le sentiment profondément bio qui nous avait amenés à reconverter ce petit domaine.

Cette conviction de faire partie d'une humanité qui a besoin d'une nature intacte et d'avoir reçu en dépôt la terre que nous cultivons plutôt que d'en être les propriétaires s'est encore approfondie ces dernières années. Seulement voilà, les contrôles ont totalement changé depuis 1998. Indépendamment des personnes, les contrôleurs sont soumis à une forte pression temporelle, et la ferme est si petite que la visiter n'en vaut presque pas la peine – plus personne ne voit les cultures, et il n'y a plus d'échanges sur les questions professionnelles. La question centrale est maintenant de maîtriser les chicanes paperassières.

Il nous semble donc que toute humanité et empathie ont disparu des contrôles. Cela fait quelques années que j'ai le sentiment que le simple fait de me faire contrôler me rend suspecte et me transforme en tricheuse potentielle. Cela me rend songeuse: cette transformation des contrôles est-elle un épiphénomène ou quelque chose qui a saisi tout le mouvement bio?

Je suis bien consciente que le monde de l'agriculture biologique est lui aussi devenu extrêmement complexe et que les diatribes frustrées sont aussi inopportunes que la recherche de boucs émissaires, mais la disparition des manifestations d'humanité et d'empathie, qui ne se révèlent d'ailleurs le plus souvent qu'entre les lignes et dans des choses insignifiantes, est pour moi inacceptable. Il y a quelque temps, quelqu'un m'a envoyé un texte du Dalai Lama. Il s'agit de préceptes pour la vie dans ce nouveau millénaire. Morceau choisi: «Mesure tes succès à l'aune de ce

que tu as dû abandonner pour les obtenir.»

J'aimerais encourager toutes les personnes qui sont d'une manière ou d'une autre liées au mouvement bio à s'octroyer une minute de réflexion autocritique basée sur cette phrase. J'espère vivement que l'agriculture biologique saura rester – au sens propre de ces mots – profondément convaincue et holistique.

Claudia Staubli, Rünenberg BL

Maltraitance animale à Oberwil – L'avocat de la protection des animaux est une nécessité

» Dans le canton de Bâle-Campagne, quelqu'un a si incroyablement abusé de trois petits veaux que deux d'entre eux sont morts des suites des blessures internes qui leur avaient été infligées. Alors même que la loi sur la protection des animaux prévoit jusqu'à trois ans de prison pour les cas graves de maltraitance des animaux, l'homme s'en est tiré avec une ridicule amende de 1500 francs. Quelles atrocités devront donc encore être commises pour que nos tribunaux prennent enfin réellement au sérieux les droits des animaux et cessent de traiter leurs tortionnaires avec des gants de velours? L'affligeant exemple bâlois montre à quel point l'avocat de la protection des animaux réclamé par la Protection suisse des animaux PSA est nécessaire. Nous avons réellement besoin d'un avocat des animaux pour défendre leurs droits dans les procédures pénales!

Dr. Hansuli Huber, Directeur de la Protection suisse des animaux PSA

Parfaitement d'accord

À propos de l'éditorial «Langue bleue: Contre l'obligation de vacciner» de Cäsar Bürgi, bio actualités 8/08

» Merci à Cäsar Bürgi pour l'éditorial du bio actualités 8/08!

Ce texte dit tout haut ce que nous pensons tout bas! Dans notre ferme bio consacrée à l'élevage de moutons selon les directives Demeter, nous avons des discussions animées sur cette obligation de vacciner contre la langue bleue et nous nous posons les mêmes questions que

Cäsar Bürgi. Nous aussi nous aimerions que Bio Suisse, le FiBL et même l'Association Demeter s'engagent pour une levée de l'obligation de vacciner.

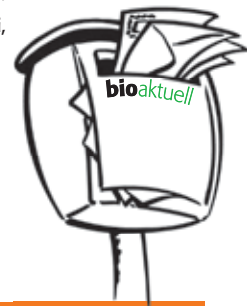
Daniele Raselli et Sybilla Kölbener, Le Prese GR

Ernst n'a pas tout compris

À propos de la lettre de lecteur «Rétrospective fortifiante» d'Ernst Frischknecht, bio actualités 8/08

» Je suis totalement d'accord avec beaucoup de choses qu'Ernst Frischknecht a écrites dans sa lettre de lecteur. Il n'est en effet pas logique de transporter tant et plus de maïs et de céréales dans les montagnes pour y produire du lait bio. Par contre, dans le contexte des futurs défis comme l'obligation d'avoir des stabulations libres et la diminution des contributions pour les terrains en pente, des contributions pour la garde d'animaux dans des conditions difficiles, des contributions pour l'agriculture biologique, etc., l'agriculture de montagne aura toujours plus de peine à couvrir ses frais de production. Alors quand il dit que «les fermes herbagères peuvent maintenant produire du lait sans problème, rentablement et sans acheter des fourrages», ce brave Ernst n'a pas compris la situation.


Hansjürg Fahrni, Oberthal BE



Toujours le dernier mot!


Dans le bio actualités, ce sont les lecteurs et les lectrices qui ont le dernier mot. À vos stylos, à vos claviers! Que toutes les régions se fassent entendre: il va de soi que les lettres écrites en français seront traduites et publiées en allemand! Les réactions à des articles du bio actualités et les lettres de lecteurs sur d'autres questions brûlantes dans le domaine de l'agriculture biologique sont toujours bienvenues, de même d'ailleurs que les suggestions de thèmes devant être traités dans le bio actualités.

Prière d'adresser vos lettres de lecteurs à: Rédaction du bio actualités, FiBL, Ackerstrasse, 5070 Frick, fax 062 865 72 73, bioactualites@fibl.org.




Engrais organiques

AgroBiosol Engrais riche en chitine 7% N
AminoBasic Engrais liquide 9% N
Bioilsa 11 Engrais azoté 11% N




Andermatt Biocontrol
 Stahlmatten 6 · 6146 Grossdietwil
 Telefon 062 917 50 05 · www.biocontrol.ch



Bio Eierhandel
 8630 Rüti ZH, Tél. 055 251 00 20

Le leader du commerce des œufs bio!





Actuel

Cherchons au plus vite des producteurs d'œufs bio!

Visitez notre site internet: vous y trouverez des informations actuelles pour les clients et les fournisseurs!

www.hosberg.ch


Mühle Rytz AG

Agrarhandel und Bioprodukte

Votre partenaire bio

Action d'automne aliments vaches laitières du 1.10.08 jusqu'au 13.12.08
 Rabais action CHF 2.-/100 kg pour une commande combinée d'aliments et de minéraux.

Nos lignes de produits:
Basic: Le prix avantageux
Standard: La meilleure performance
Haute performance: La satisfaction des plus hautes exigences, avec levures vivantes
Putzstart: La clé d'une lactation réussie!

Nous vous conseillons volontiers:

Mühle Rytz AG
 3206 Biberen
 Tél. 031 754 50 00
www.muehlerytz.ch
mail@muehlerytz.ch
 et votre conseiller régional



PROVIMI KLIBA




Lüchingen

LINUS SILVESTRI AG
 Commerce de bétail
 9450 Lüchingen/SG
 Tél. 071 757 11 00 Fax 071 757 11 01
 Email: kundendienst@lsag.ch
 Site Internet: www.bioweidebeef.ch

Commercialisation et conseil:
 Linus Silvestri, Lüchingen, SG natel 079 222 18 33
 Jakob Spring, Kollbrunn, ZH natel 079 406 80 27

Votre chance – nous cherchons de nouveaux producteurs de Bœuf de pâturage BIO®

Nous cherchons:
 Nouveaux producteurs de Bœuf de pâturage BIO®
 • Partenaires pour achat de remotes et engraissement
 • Partenaires avec vaches mères et engraissement
 Éleveurs de vaches mères bio pour la production d'Aubrac
 Éleveurs de vaches mères bio pour la production de remotes d'engraissement

Vos avantages:
 Possibilités d'écoulement intéressantes et durables dans les programmes Bœuf de pâturage BIO® et Aubrac Bio.

Nous commercialisons:
 Reproducteurs Aubrac, génisses F-1 pour vaches mères, remotes d'engraissement bio, veaux d'étal bio, petits veaux bio, porcs bio, truies bio, porcelets bio, vaches de réforme bio

Téléphonez-nous, nous vous conseillerons volontiers!



